






Renseignements, inscriptions

	BIO de Provence Fédération de l'Agriculture Biologique en PACA BP 1121 84911 AVIGNON CEDEX 9	Marie-Laure Gutierrez, chargée de mission Tél. : 04 90 84 03 34
	ADEAR 13 10, avenue du général de Gaulle 13300 PELISSANNE	Marie Pons-Ramells, animatrice Tél. : 04 90 55 17 86
	Association de Promotion des Techniques Ecologiques Les Gardiols 84360 MERINDOL	Charlotte Taillard Tél. : 04 32 50 26 61
	CFPPA de Vaucluse Campus Louis Giraud 84208 Carpentras CEDEX	Barbara Meyer, Chargée de mission Tél. : 04 90 60 80 90
	CFPPA d' AIX – VALABRE – MARSEILLE 13548 GARDANNE CEDEX	Frédéric Laurent Chargé de mission Tél. : 04 42 58 46 41

Déroulement du parcours

À partir d'octobre 2010.

Les parcours sont individualisés : la durée et le contenu sont adaptés à chacun. D'une durée ajustable de 20 à 60 jours de formation et avec un accompagnement qui peut s'engager sur plusieurs mois.

Frais d'inscription : 50€

Partenaires



Provence
Alpes
Côte d'Azur



**Les CFFPA de Vaucluse et
d'Aix Valabre,
Bio de Provence,
l'ADEAR 13 et
l'APTE**

vous proposent un parcours

**INSTALLER des
« ECO-PAYSANS »
en PROVENCE**

Qu'est-ce qu'un éco-paysan ?

- C'est un producteur agricole qui vit de son métier et :
- produit avec des **techniques respectueuses de l'environnement**, (il peut être certifié en agriculture biologique)
 - recherche une plus grande **autonomie énergétique** sur son exploitation
 - commercialise sa production préférentiellement via des **circuits locaux** (régionaux)
 - gère de manière responsable les **déchets** de l'exploitation
 - construit ses installations et bâtiments avec des techniques d'**éco-construction**

« L'éco-paysan aime apprendre pour mieux comprendre l'environnement agricole dont il n'est pas toujours issu. Dans le même objectif, il s'implique, tisse des liens et se met en réseau. Il change de mode de vie plus que de profession en supposant son utilité sociale, se préoccupe des questions environnementales, pense l'économie comme un moyen et non comme une fin. Il appartient à l'économie sociale et solidaire. »
(témoignage extrait de l'étude d'opportunité – nov 2009 – A.Freyche)



Le parcours

Temps 2 : « Des clés pour devenir éco-paysan ».

Temps de **formation** pour être à même de réfléchir à ses systèmes de production, évaluer ses implications écologiques, économiques, énergétique et humaines :

- Apports théoriques sur la durabilité des systèmes de production : les pratiques agroécologiques, l'autonomie énergétique, l'insertion dans l'économie locale, la viabilité économique, équité sociale, transmissibilité, ...
- Analyse comparée d'exploitations agricoles
- Comparaisons et discussions. Mise en perspective du projet avec le contexte professionnel.

A l'issue de ce module, un temps d'**accompagnement individualisé** permettra de revoir et ajuster le parcours défini lors de la rencontre.

Temps 3 : « Acquérir des compétences pour le métier ».

Formations à la carte et stages pratiques en entreprise en lien avec le projet d'installation de chacun

- Conduite des productions dans le respect des techniques de l'agrobiologie.
- Transformation et commercialisation pour une valorisation économique et sociale.
- Gestion des énergies en agriculture, les alternatives écologiques, les énergies renouvelables.
- Éco-construction : Construire des bâtiments économes valorisant les ressources agricoles et locales.

Temps 1 : « De l'idée au projet ».

La rencontre avec le porteur de projet permet d'évaluer ses compétences, ses expériences et éclaircir son projet agricole.

Cette phase permettra de définir un parcours pour le porteur de projet par rapport :

- à ses besoins de formation et de stage pratique en exploitation
- à l'avancement de son projet
- à ses possibilités et contraintes personnelles

Construire un projet de vie en cohérence avec vos objectifs de vie

Temps 4 : « Construire son projet ».

Formation collective d'accompagnement de projet : Travail de construction de son projet en collaboration avec des techniciens et des agriculteurs. Un travail d'exposés croisés et d'écriture permettra de confronter les projets entre les stagiaires.

Suivi individuel : un accompagnateur référent permet de travailler à la mise en œuvre du projet et d'aider à la prise de décisions.

Tutorat : Chaque porteur de projet sera accompagné par un agriculteur tuteur qui prodiguera conseils techniques, soutien moral et suivi du projet. Possibilité de s'installer en coopérative d'activités pour tester son projet.